

Zeitschrift: Arbido
Herausgeber: Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek Information Schweiz
Band: 15 (2000)
Heft: 9

Artikel: La Fondation Anne et Robert Bloch pour la promotion de la création culturelle dans le Jura
Autor: Calpe-Hayoz, Chantal
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-768990>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

envoyé à plus d'une centaine d'entreprises de la région. Le questionnaire portait sur l'état de leurs archives et sur les possibilités de les consulter en tant que chercheur. Le taux de réponse a été très encourageant (55%) et plus de la moitié des répondants se sont déclarés prêts à ouvrir leurs archives. Un contact est actuellement établi avec chacune de ces entreprises pour dresser un bilan plus précis de la situation. Par ailleurs, l'entreprise Condor, à Courfaivre, a déposé ses archives à l'Office du patrimoine historique, qui avait déjà recueilli auparavant celles de la Fabrique jurassienne de meubles, à Delémont, et des Fours à chaux, à St-Ursanne.

Des contacts ont également été noués avec les Offices de poursuites et faillites pour la sauvegarde des archives des entreprises disparues.

En 1999, un colloque consacré à l'histoire industrielle jurassienne a été organisé à Moutier dans le but de mettre en valeur l'exploitation qui peut être faite des archives d'entreprises.

Au vu de l'intérêt rencontré, les AIEJ s'attendent depuis quelques mois à mettre sur pied une structure et à trouver un lieu spécifiquement voué à l'entreposage des archives industrielles et économiques.

Laurence Marti, présidente

AIEJ, Laurence Marti, présidente
Route Neuve 12, CP 82
1170 Aubonne
Tél.: 021 / 808 73 66

Antenne Jura:
François Kohler
Route de Bâle 34
2800 Delémont
Tél.: 032 / 422 18 84

Antenne Jura bernois:
Catherine Krüttli
Mémoire d'Erguël
Rue du Marché 6
2610 St-Imier
Tél.: 032 / 941 55 55
Fax: 032 / 941 55 56

LA FONDATION ANNE ET ROBERT BLOCH POUR LA PROMOTION DE LA CRÉATION CULTURELLE DANS LE JURA

La Fondation Anne et Robert Bloch pour la création culturelle dans le Jura (la FARB en abrégé) a pour but de promouvoir la création et la vie culturelle, ainsi que la mise en valeur du patrimoine dans le Jura. Selon la volonté des fondateurs, les projets culturels doivent être de qualité, voire de haut niveau, et les soutiens financiers plutôt importants que nombreux. La Fondation entend favoriser les beaux-arts, les arts audiovisuels, la musique (composition et exécution), les belles-lettres et les arts de la scène. La mise en valeur du patrimoine jurassien est orientée vers les publications (archéologie, histoire, traditions populaires et environnement, avec en l'occurrence un intérêt particulier pour la botanique).

Pour atteindre les objectifs fixés, le Conseil de fondation dispose des ressources provenant du placement du capital initial de 2 000 000 francs, et ses moyens d'action sont:

- l'octroi de soutiens financiers (dans la mesure des ressources disponibles) à des projets culturels conformes aux buts de la Fondation;
- l'attribution de la *Bourse Anne et Robert Bloch pour le perfectionnement professionnel d'un / d'une jeune artiste jurassien(ne)*, décernée à des

artistes de talent, à la suite d'un concours ouvert tous les deux ans; le montant alloué varie de 10 000 à 25 000 francs selon l'importance du projet;

- l'attribution du *Prix Anne et Robert Bloch en faveur d'études doctorales et postdoctorales*; il est mis au concours tous les deux ans, doté d'un

montant de 30 000 à 50 000 francs.

Le prix tend à favoriser la recherche par l'octroi d'un soutien financier à celles et ceux qui effectuent des études doctorales et postdoctorales dont le sujet concerne le Jura;

- l'attribution d'un prix littéraire.

Afin d'accroître l'efficacité de sa fondation et de lui procurer un siège social, Mme Anne Bloch-Schoch, cofondatrice de la FARB, a fait l'acquisition d'une maison dans la vieille ville de Delémont. Après restauration et transformation de ce bâtiment, la FARB dispose d'un *Espace culturel* car, dans cette demeure rénovée, se trouvent non seulement le siège administratif de la Fondation, mais aussi des lieux de rencontre et d'échange, soit une salle d'exposition aménagée au rez-de-chaussée et une salle de concert, de spectacle et de séminaire construite dans les vastes combles de l'immeuble.

Chantal Calpe-Hayoz, administratrice

Fondation Anne et Robert Bloch
Espace culturel de la FARB
Rue de fer 8
2800 Delémont
Tél.: 032 / 423 45 85



Siège de la Fondation Anne et Robert Bloch, à Delémont. (Photographie Fondation Anne et Robert Bloch, Delémont).